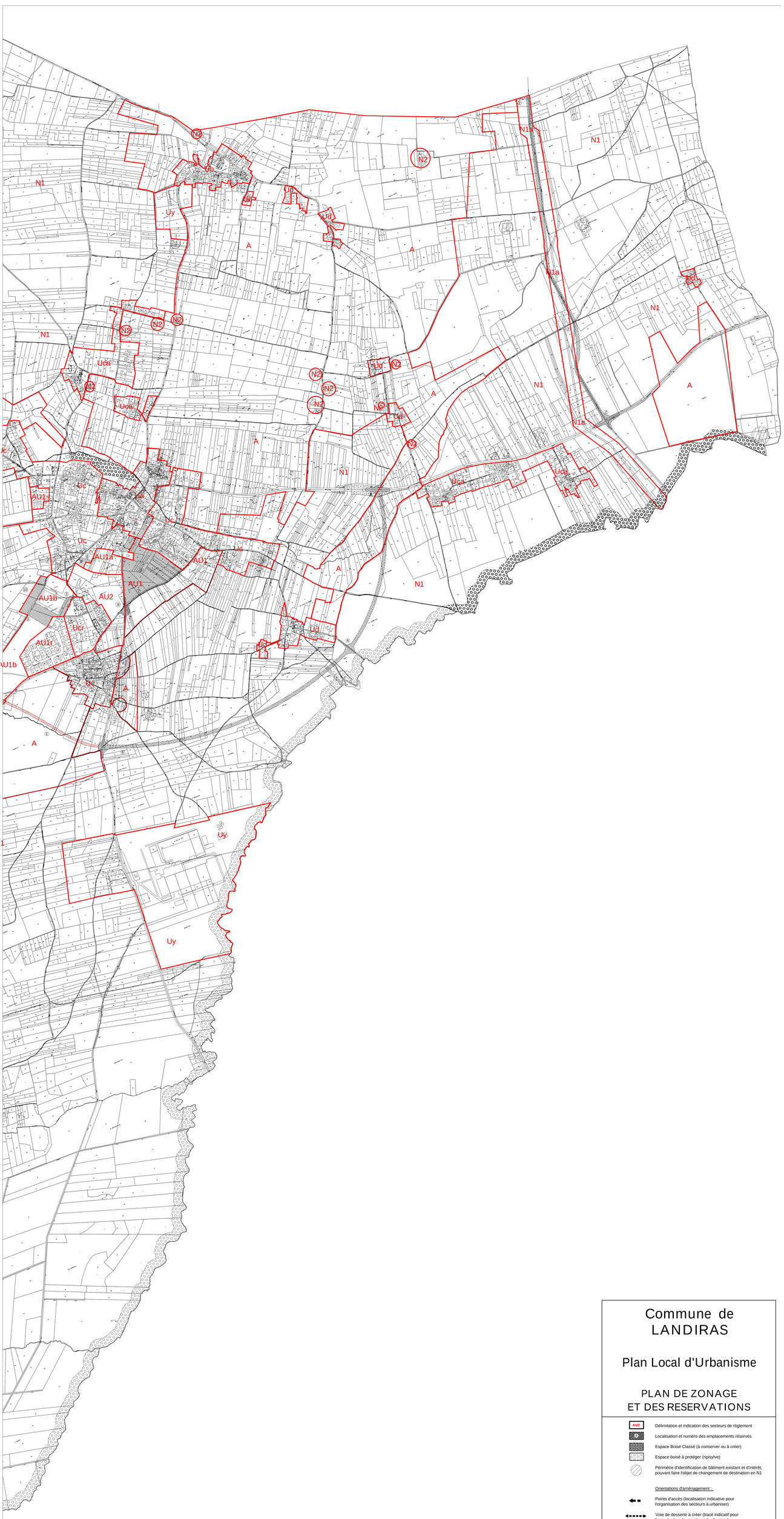

Commune de LANDIRAS

Plan Local d'Urbanisme

PLAN DE ZONAGE ET DES RESERVATIONS

AU2 — Délimitation et indication des secteurs de règlement

Localisation et numéro des emplacements réservés

Espace Boisé Classé (à conserver ou à créer)

Espace boisé à protéger (ripisylve)

Périmètre d'identification de bâtiment existant et d'intérêt, pouvant faire l'objet de changement de destination en N1

Orientations d'aménagement :

Points d'accès (localisation indicative pour l'organisation des secteurs à urbaniser)

Voie de desserte à créer (tracé indicatif pour l'organisation des secteurs à urbaniser)

PARTIE EST

Echelle 1 / 5000ème